

Infoparlement

NOUVEAU MOUVEMENT EUROPÉEN SUISSE SESSION D'ÉTÉ 2017

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session d'été du Parlement. Pendant cette session, différents textes importants concernant le futur de la politique européenne seront traités.



Chères et chers parlementaires,

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session d'été 2017 du Parlement. Durant cette session, différents textes concernant la politique européenne de la Suisse seront traités.

Après que le Conseil fédéral a décidé de ne pas opposer de contre-projet à l'initiative RASA, la balle est de retour dans le camp du comité d'initiative. L'ASIN a déjà annoncé son intention de lancer une initiative d'abrogation de la libre circulation des personnes et présentera bientôt un texte à ce sujet. Parallèlement, l'UDC prend pour cible les relations Suisse-UE au sein même du Parlement avec notamment une initiative parlementaire visant à empêcher un accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'UE ([16.465](#)). Par ailleurs, la question de la participation de la Suisse à Erasmus+ doit être remise au centre des discussions à travers l'interpellation du Conseiller aux Etats Beat Vonlanthen ([17.3028](#)).

Pour le Nomes, le maintien des accords avec l'UE et en particulier la libre circulation des personnes est une priorité. En outre, la question de la signature d'un accord-cadre institutionnel entre la Suisse et l'UE doit être clarifiée. Ce n'est que de cette manière que l'intégration européenne de la Suisse pourra se poursuivre.

CALENDRIER

CN: traité au Conseil national; CE: traité au Conseil des Etats; **en gras**: objet principal. *: traité le 01/06, 06/06, 08/06, 13/06, 14/06 ou le 15/06. **: traité le 31/05, 01/06 ou le 12/06.

1ère semaine		
29/05/2017 16.15-20.00	CE	Mo. Groupe PDC. Initiative «contre l'immigration de masse». Mettre en place un suivi de l'efficacité de la loi d'application. (<u>16.4151</u>)
31/05/2017, 08.00-13.00 15.00-19.00	CN	Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes (convention d'Istanbul). Approbation (<u>16.081</u>)
	CN	Po. Barazzone Guillaume. Initiative populaire «contre l'immigration de masse». Déterminer le coût global pour les entreprises de l'application du nouvel article 121a de la Constitution (<u>15.3956</u>)**
	CN	Mo. Häsler. Fin des transferts Dublin vers la Hongrie (<u>15.4015</u>)**
01/06/2017 08.00-13.00	CN	Iv.pa. Groupe V. Interdiction des accords-cadres et des liens institutionnels avec des communautés juridiques supranationales et des Etats tiers (CPE) (<u>16.465</u>)*
2ème semaine		
06/06/2017 14.30-19.00	CN	Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe. Rapport. (<u>17.012</u>)
	CN	Délégation AELE/Parlement européen. Rapport (<u>17.010</u>)

08/06/2017 08.15-13.00	CE	Ip. Müller Philipp. Tradition suisse de tir versus nouvelle directive européenne sur les armes à feu (17.3255)
3ème semaine		
12/06/2017 14.30-20.00	CE	Délégation AELE/Parlement européen. Rapport (17.010)
	CE	Délégation parlementaire auprès du Conseil de l'Europe. Rapport. (17.012)
	CN	Po.CIP-CN. Echange international d'avis de condamnation. Examen d'une adhésion de la Suisse à ECRIS (17.3269)
14/06/2017 08.00-13.00 15.00-19.00	CE	Accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et la Géorgie. Approbation (17.025)
	CE	Ip. Vonlanthen. Suspension d'Erasmus+: un autogoal pour la Suisse en termes de formation? (17.3028)
15/06/2017 08.00-13.00 15.00-19.00	CN	Mo. Amherd. Suisse et UE à armes égales. Pas de libre circulation à sens unique (15.3728)
	CN	Mo. Carobbio Guscetti. Optimisation des mesures d'accompagnement dans les régions à risque (15.3914)

PRINCIPAUX OBJETS

CONSEIL NATIONAL

Jeudi 1^{er} juin 2017, 08.00 – 13.00

Initiative parlementaire Groupe V. Interdiction des accords-cadres et des liens institutionnels avec des communautés juridiques supranationales et des Etats tiers (CPE) (16.465)

Statut : Non encore traité au conseil.

Texte : « Conformément aux articles 160 alinéa 1 de la Constitution et 107 de la loi sur le Parlement, nous déposons l'initiative parlementaire suivante :

La Constitution fédérale est modifiée comme suit :

Art. 54 Affaires étrangères

...

Al. 4

La Confédération ne conclut aucun accord contraire à l'indépendance et à la souveraineté de la Suisse, à la neutralité et aux droits du peuple avec d'autres Etats ou avec des communautés juridiques supranationales. »

Commentaire : *En tentant d'isoler la Suisse au sein d'un monde de plus en plus interconnecté, l'UDC porte une atteinte sévère à l'ouverture et à la prospérité de notre pays et à ses relations internationales, en particulier avec l'UE. En inscrivant dans la Constitution une interdiction pour la Suisse de s'associer efficacement avec ses partenaires européens et internationaux, l'UDC menace directement les accords tels que la libre circulation des personnes (et avec elle tous les accords bilatéraux), ainsi que la participation de la Suisse à la CEDH, garant de la protection des droits humains en Suisse et en Europe. Ainsi, une telle initiative rendrait impossible tout nouvel accord avec l'UE et mettrait en péril les accords déjà existants. Quant à l'argument des initiants selon lequel « toute personne qui se déclarait pour un accord-cadre global, et qui embrassait donc la perspective d'une future adhésion, renonçait à terme à la neutralité, à la souveraineté et à l'indépendance et contribuait à saper la démocratie directe, le fédéralisme et l'autonomie communale », il est totalement erroné, comme le Nomes l'a déjà expliqué dans [sa prise de position sur les conséquences d'une adhésion de la Suisse à l'UE.](#)*

Le Nomes recommande le rejet de cet objet.

CONSEIL DES ÉTATS

Mercredi 14 juin 2017, 08.00 – 13.00

Ip. Vonlanthen. Suspension d'Erasmus+: un autogoal pour la Suisse en termes de formation? (17.3028)

Statut : Non encore traité au conseil.

Texte : Les médias ont rapporté récemment que le Conseil fédéral ne tenait plus à ce que la Suisse soit membre à part entière du programme Erasmus+ et qu'il entendait prolonger la solution transitoire actuelle jusqu'à fin 2020. L'association complète à ce programme avait pourtant été érigée en objectif stratégique en septembre 2016. La décision du Conseil fédéral soulève plusieurs questions quant à la participation de la Suisse aux programmes européens pour les échanges et la formation.

Bien que la solution transitoire mise en place en 2014 permette dans une certaine mesure de maintenir la mobilité entre les institutions suisses et celles des pays participant à Erasmus+, la situation actuelle présente des désavantages indéniables: davantage de bureaucratie pour les universités et moins d'institutions partenaires à l'étranger. La solution transitoire met l'accent sur la mobilité individuelle, mais restreint beaucoup les possibilités de participation aux projets de coopération. On peut aussi se demander si les objectifs du programme autres que ceux visant le niveau tertiaire sont suffisamment pris en compte.

(...)

Commentaire : *La participation de la Suisse au programme européen d'échange Erasmus+ est actuellement assurée jusqu'à fin 2017 à travers une solution transitoire, mais celle-ci comporte bon nombre de désavantages pour des milliers de jeunes, apprentis, étudiants et professionnels. Comme l'indique le Conseil fédéral dans son message du 27 avril 2017, il apparaît clairement que cette solution provisoire sera maintenue pendant encore trois ans, bien que le protocole relatif à la Croatie ait été ratifié et que l'UE ait signifié sa disposition à reprendre des négociations concernant la participation de la Suisse à Erasmus+. Cette décision du Conseil fédéral risque d'ôter à toute une génération l'opportunité unique d'acquérir des compétences centrales au niveau personnel, interculturel et pour la vie privée et professionnelle en Europe, en dépit de la nécessité de ces compétences dans une société mondialisée et interconnectée.*

Le Nomes appelle ainsi à une pleine adhésion de la Suisse au programme d'échange européen Erasmus +.

Contact et informations



François Cherix
Co-président du Nomes
francois.cherix@europa.ch



Martin Naef
Co-président du Nomes
martin.naef@europa.ch



Lukas Wegmüller
Co-secrétaire général du Nomes
Tél. 031 302 35 36
lukas.wegmueller@europa.ch



Caroline Iberg
Co-secrétaire générale du Nomes
Tél. 031 302 35 36
caroline.iberger@europa.ch

Nouveau mouvement européen Suisse

Scheibenstrasse 29, CP 481

3000 Berne 22

Tél. 031 302 35 36

www.europa.ch

